

# CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr. GENERALE

ITTC(XXXI)/16 3 novembre 2001

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS

TRENTE ET UNIEME SESSION

29 octobre – 3 novembre 2001 Yokohama (Japon)

## **DÉCISION 1(XXXI)**

## PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITES

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa trente et unième session les recommandations des trois Comités sur les Projets et Avant-projets contenus dans les documents CEM(XXIX)/5, CRF(XXIX)/9 et CFI(XXIX)/9; ainsi que le rapport de la première réunion du Panel chargé du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali contenu dans le document ITTC(XXXI)/15;

#### 1. Décide:

(i) d'approuver les Projets suivants:

PD 41/99 Rev.4 (M) Développement et mise en oeuvre du projet pilote d'un système

d'informations statistiques forestières (FSIS) - Phase I

(Philippines) (\$261 081,00)

PD 56/00 Rev.3 (M) Amélioration du système d'information de gestion des

statistiques forestières (STATFOR) par l'intégration de deux

modules informatiques:

1) Compilation des inventaires d'aménagement; et

2) Gestion des parcs à bois d'exportation (Gabon)

(\$261 608,00)

PD 52/98 Rev.4 (F) Installation d'un réseau de placeaux permanents de suivi de la

dynamique des reboisements en Côte d'Ivoire

(Côte d'Ivoire) (\$420 066,00)

PD 14/00 Rev.5 (F) Plan intégré de renforcement du couloir biologique de la

Serranía del Bagre, Province de Darién

(Panama) (\$698 662,00)

PD 106/01 Rev.1 (F) Accroissement de la diversité génétique de Shorea leprosula

et Lophopetalum multinervium pour la reproduction et

l'amélioration génétique (Indonésie)

(\$427 535,00)

PD 122/01 Rev.1 (F) Appui à la mise en place d'une unité de production de Samba

par bouturage et autres essences locales (Togo)

(\$217 056,00)

PD 68/01 Rev.2 (I) Formations à l'exploitation à faible impact au Guyana

(Guyana) (\$427 710,00)

PD 75/01 Rev.2 (I) Nomenclature des bois tropicaux africains (Congo)

(\$89 835,00)

(ii) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PD 56/00 Rev.3 (M)	\$261 608,00
PD 106/01 Rev.1 (F)	\$427 535,00
PD 122/01 Rev.1 (F)	\$217 056,00
PD 68/01 Rev.2 (I)	\$427 710,00

 d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des projets suivants:

PD 73/89 (M,F,I)	\$100 000,00
PD 16/93 Rev.4 (M) Phase IV	\$75 000,00
A	

Année 2002

PD 60/99 Rev.1 (F) \$20 945,00

(iv) d'autoriser le solde de financement pour exécution immédiate des projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali:

PD 73/89 (M,F,I) \$100 000,00

Solde supplémentaire

PD 16/93 Rev.4 (M) Phase VI \$225 000,00

Année 2002 - Solde

(v) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'exécution des projets suivants dès que les fonds prévus à cet effet seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 34/99 Rev 2 (I)	\$35 648,00
PD 55/99 Rev.1 (M)	\$9 756,00

- (vi) d'autoriser le déblocage de fonds supplémentaires d'un montant de \$190 000,00 pour la poursuite du programme Fonds Freezailah aux bourses d'étude;
- (vii) d'autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PD 41/99 Rev.4 (M)	\$261 081,00
PD 52/98 Rev.4 (F)	\$420 066,00
PD 14/00 Rev.5 (F)	\$698 662,00
PD 75/01 Rev.2 (I)	\$89 835,00

#### 2. Décide:

(i) d'approuver les avant-projets suivants:

PPD 32/01 Rev.1 (M) Analyse de la situation actuelle et formulation d'une

proposition de projet pour le renforcement de l'information

forestière et du centre de statistiques du Honduras

(Honduras) (\$29 786,00)

PPD 34/01 (M) Etude destinée à définir les mesures d'une plus grande

transparence du commerce des contreplaqués de feuillus tropicaux et à analyser les causes de la fluctuation du

marché et de l'instabilité des prix

(\$99678,00)

PPD 18/01 Rev.1 (F) Mise au point d'un substrat adapté à base de matériaux

locaux sur le site de la pépinière semi-industrielle de Ngondji

(Congo) (\$82 638,00)

PPD 20/01 Rev.2 (F) Evaluation rurale participative dans la planification et la

création d'un modèle d'aménagement forestier durable basé

sur les communautés (Indonésie)

(\$51 081,00)

PPD 29/01 Rev.1 (F) Elaboration de critères et indicateurs pour l'aménagement

forestier durable aux Philippines (Philippines)

(\$88 646,00)

PPD 30/01 Rev.1 (F) Etude et démonstration de l'aménagement des forêts

secondaires dans les régions tropicales visant à améliorer les

bénéfices économiques et écologiques (Chine)

(\$81 031,00)

PPD 33/01 (F) Soutien à l'élaboration d'un Projet de suivi et évaluation

participatifs des orientations en matière de foresterie, de zones protégées et d'espèces sauvages au Honduras

(Honduras) (\$29 998,00)

PPD 35/01 (I) Evaluation des avantages multiples de la transformation en

aval des bois tropicaux dans les pays producteurs

(\$130 980,00)

(ii) d'autoriser le financement des Avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate:

PPD 20/01 Rev.2 (F)	\$51 081,00
PPD 29/01 Rev.1 (F)	\$88 646,00
PPD 30/01 Rev.1 (F)	\$81 031,00
PPD 33/01 (F)	\$29 998.00

- (iii) d'autoriser la mise à disposition de fonds non affectés à partir du sous-compte des avant-projets, d'un montant inférieur ou égal à \$270 000,00, afin de compléter le financement de deux Responsables régionaux, l'un en Afrique, l'autre en Amérique latine, sur un programme pilote;
- (iv) d'autoriser la mise à disposition de fonds non affectés à partir du Sous-compte des Avant-projets en vue de financer l'activité suivante:
  - Adoption du Plan d'action OIBT 2002-2006 de Yokohama [Décision 2(XXXI) - \$50 000,00

 (v) d'autoriser la mise à disposition de fonds supplémentaires pour la poursuite de l'Avant-projet et de l'Activité suivants:

> PPD 15/98 Rev.2 (I) \$100 000,00 PP-A/29-94 [Décision 2(XXIX) para 7] \$190 000,00

(vi) d'autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate, dès que les fonds affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 32/01 Rev.1(M)	\$29 786,00
PPD 18/01 Rev.1 (F)	\$82 638,00

### 3. <u>Décide:</u>

 d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des Projets suivants approuvés lors de sessions antérieures:

PD 22/99 Rev.1 (F) Phase II	\$327 050,00
PD 46/99 Rev.3 (I)	\$137 684,00
PD 17/99 Rev.3 (F)	\$397 777,00
PD 41/00 Rev.3 (F,M)	\$461 212 00
PD 66/01 Rev.1 (F)	\$770 751,00
PD 67/01 Rev.1 (F)	\$147 173,00
PD 12/99 Rev.3 (F) Phase III	\$966 700,00
PD 85/01 Rev.2 (I)	\$479 603,00

(ii) d'autoriser l'amendement du budget du projet suivant approuvé lors d'une session antérieure, et son exécution immédiate:

PD 61/99 Rev.4 (I) \$299 980,00

(iii) d'autoriser l'amendement du budget de l'avant-projet suivant approuvé lors d'une session antérieure, et son exécution immédiate, dès que des fonds libres d'affectations seront disponibles dans le compte spécial:

PPD 27/01 (M) \$29 680,00

 (iv) d'autoriser le financement pour exécution immédiate, des avant-projets suivants approuvés lors de sessions antérieures:

PPD 5/00 Rev.1 (I)	\$64 522,00
PPD 7/00 (I)	\$57 986,00
PPD 22/01 (F)	\$49 100,00
PPD 25/01 (I)	\$169 065,00

- 4. <u>Décide</u> d'autoriser le financement pour exécution immédiate de l'activité suivante avec les ressources obtenues de contributions volontaires:
  - Directives à la création de systèmes d'audit pour les Critères et Indicateurs OIBT de l'aménagement forestier durable [Décision 4(XXXI) - \$280 000,00
  - Renforcer l'aménagement forestier durable et controler l'exploitation illicite en Indonésie [Décision 5(XXXI)] – \$52 000,00
  - Respect des lois forestières dans le contexte de la production et du commerce durable du bois [Décision 6(XXXI)] - \$426 000,00

- Plan de travail sur les écosystèmes forestiers de la mangrove [Décision 7(XXXI)] - \$174 270,00
- 5. <u>Décide</u> d'autoriser la mise à disposition du solde de financement pour exécution immédiate de l'activité suivante à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali:
  - Respect des lois forestières dans le contexte de la production et du commerce durable du bois [Décision 6(XXXI) Solde - \$173 800,00
- 6. <u>Décide</u> d'autoriser le financement, pour exécution immédiate des activités, avant-projets et projets suivants à partir des ressources du Sous-compte B du Fonds pour le Partenariat de Bali et/ou de ressources obtenues par des contributions volontaires, comme indiqué dans les Décisions correspondantes:

Réseau d'information OIBT PD 13/99 Rev.2 (M,F,I) Phase II – Année 2002	\$531 912,00
Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets, vingt-troisième réunion (28 janvier - 1 février 2002)	\$93 500,00
Création d'une base de données sur les statistiques du commerce du bambou et du rotin Décision 8(XXXI)	\$38 850,00
Evaluation des avantages multiples de la transformation en aval des bois tropicaux dans les pays producteurs (OIBT) PPD 35/01 (I)	\$130 980,00
Evaluation de la faisabilité d'une campagne de promotion des bois tropicaux et de l'appui à y apporter (OIBT) PPD 26/01 (M)	\$47 600,00
Etude destinée à définir les mesures d'une plus grande transparence du commerce des contreplaqués de feuillus tropicaux et à analyser les causes de la fluctuation du marché et de l'instabilité des prix PPD 34/01 (M)	\$99 678,00

- 7. <u>Prie instamment</u> les membres de considérer le financement des Projets, Avant-Projets et Activités approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,
- 8. Appelle les Membres à opérer des contributions libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets et Avant-Projets approuvés, et décide en outre que ces contributions libres d'affectation ne seront pas affectées sans l'autorisation préalable du Conseil,
- 9. <u>Appelle en outre</u> les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds du Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif 2000 de l'OIBT,
- 10. <u>Prie</u> le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles

\* \* \*